

Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale

Contexte

En France, environ 8,5 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (INSEE - septembre 2014). Elles sont particulièrement concernées par des inégalités en matière d'accès aux soins. L'un des axes du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale concerne la réduction des inégalités sociales de santé. L'un des objectifs prévoit de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la santé et de favoriser la coordination de l'offre de soins pour les publics en situation de vulnérabilité sociale. Indépendamment des équipes des Permanences d'accès aux soins de santé (PASS) qui agissent auprès des plus précaires, le rapport « La prise en charge des personnes vulnérables : Agir ensemble et dans le système de santé » établi en mai 2014 par la Fédération Hospitalière de France et Médecins du Monde souligne la nécessité de former les professionnels de santé à la prise en charge des patients dont la vulnérabilité, parfois peu visible ou peu déclarée est importante et engendre des difficultés, échecs et coûts pour la société

Objectifs

- Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- définir les concepts de précarité et de vulnérabilité sociale
- identifier la dimension éthique et réglementaire dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- identifier les dispositifs de couvertures sociales existants
- repérer les personnes en situation de vulnérabilité en utilisant des techniques et outils adaptés
- proposer une prise en charge et un accompagnement adapté à la situation repérée dans le cadre d'une complémentarité d'équipe
- identifier les acteurs internes et partenaires externes mobilisables en fonction de la situation de vulnérabilité de la personne prise en charge

Exercice
2019

Nature
AFC

Organisé par
GRIEPS

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **Prise en charge et accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale**
Durée : 21 heures
- **Module 2**
Durée : 7 heures